



JURIENS INFOS – N°3 – NOVEMBRE 2025

Fermeture du bureau

Les bureaux de l'administration communale seront fermés pour la période des fêtes de fin d'année du :

17 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclus

Réouverture le 6 janvier 2026 à 14h00

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de Joyeuses Fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2026 !

La Municipalité

En cas d'urgence uniquement :

Rosemay Christen, Syndic

079 772 79 11

Administration générale, urbanisme, finances,
employé communal, service technique, police

Sylvain Hautier, Vice-syndic

079 215 69 43

Bâtiments communaux, espaces verts, cimetière, paroisse

Gérald Degenève, Municipal

079 504 51 25

Déchetteries, service des eaux potables, eaux claires et eaux usées.

Philippe Monnier, Municipal

079 782 87 57

Terrains communaux, montagnes, forêts

Daniela Grandjean, Municipale

079 271 59 81

Ecoles, tourisme, routes, social, éclairage public

Assemblée de Commune



Législature 2026 - 2031

Aux citoyennes et citoyens de la Commune de Juriens

**LE 1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS AURA LIEU LE DIMANCHE 8
MARS 2026 DANS LES COMMUNES VAUDOISES.**

**Nous vous invitons à une Assemblée de Commune le jeudi 20
novembre 2025 à 20 heures à la salle villageoise.**

Selon les dispositions de la Constitution vaudoise, les citoyennes et citoyens suisses et les personnes étrangères inscrites au rôle des électrices et électeurs auront le droit de participer au scrutin avec le droit de vote et d'éligibilité.

Nous vous informons qu'en cas d'intérêt à une candidature vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec le Président du Conseil général, Monsieur Gilles Flaction (079 781 38 66/ conseil@juriens.ch) ou avec une élue, un élu, une électrice ou un électeur disposant du droit de vote et d'éligibilité au niveau communal afin que cette personne puisse présenter votre candidature lors de l'Assemblée de commune.

ET SI LA COMMUNE, C'ÉTAIT VOUS ?



POUR

*ma
commune*

**PORTEZ-VOUS CANDIDAT·E
AUX ÉLECTIONS COMMUNALES !**

VOUS VIVEZ ICI, VOUS POUVEZ DÉCIDER ICI.

Mobilité, infrastructures, espaces publics, accueil de jour, finances, environnement, vie associative... Vos choix ont un impact concret sur la vie locale.

Présentez-vous au conseil ou à la municipalité et contribuez aux décisions de votre commune.

QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT·E ?

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié·e dans la commune
- Avoir le droit de vote au niveau communal

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dépôt des candidatures est ouvert du 5 au 12 janvier 2026 à midi. Les formulaires sont disponibles dès l'automne 2025 auprès de votre administration communale.

PAS BESOIN D'ÊTRE EXPERT·E !

Pas besoin de connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune ! Parents, retraité·e·s, jeunes, indépendant·e·s, salarié·e·s : vous avez toutes et tous votre place au sein des autorités communales.



PLUS D'INFOS
www.pour-ma-commune.ch

Relevé des compteurs EAU

La relève des compteurs «eau» aura lieu le **vendredi 21 novembre 2025**. Nous vous remercions d'avance d'anticiper la venue de nos collaborateurs afin que les compteurs soient accessibles.

Si vous habitez dans un bâtiment locatif, nul besoin de vous préoccuper de la venue de nos collaborateurs.

Nous vous offrons également la possibilité de relever vous-même vos chiffres (numéro du compteur et m3 ou une photo du compteur pour l'eau) et de les transmettre par courriel à : bourse@juriens.ch ou commune@juriens.ch jusqu'au **1er décembre 2025** ou de déposer les documents dans la boîte-aux-lettres de l'administration communale.

Déneigement

La Municipalité rappelle aux propriétaires dont les parcelles sont situées en bordure des routes et chemins communaux. ;

Loi sur les routes, Art. 48

1 Le propriétaire d'un fond riverain d'une route est tenu de recevoir la neige rejetée sur celui-ci à l'occasion du service hivernal.

2 Il est également tenu, lorsque son fonds est constitué de prés, de forêts ou de pâturages, d'y recevoir les eaux rassemblées du fait de la création et du maintien de la route.

Par ailleurs, il est interdit de déposer sur la voie publique et les parcs, la neige provenant des cours, jardins et autres espaces privés.

Les privés qui souhaitent bénéficier du service hivernal doivent s'annoncer auprès de l'employé communal, Fabien Curtet, 077 269 07 14.

Déchetterie

Nous avons prélevé des poubelles dans la benne à papier... !!! et nous avons le nom du contrevenant.

Nous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets autres que papier et carton à l'intérieur et à l'extérieur de cette benne.
Ceci fait office d'avertissement.

Toute infraction future fera l'objet d'une amende.

Informations déchets 2025 et 2026

Ramassage des ordures ménagères : le mercredi en matinée par l'AVJ

Déchetterie du "Vieux Battoir", local côté rue du collège

La déchetterie du vieux battoir est accessible en permanence. On peut y déposer les déchets suivants : PET, piles, tubes néons et ampoules, filtres à huile, fer blanc, aluminium, sprays aérosols, textiles, capsules Nespresso, consommables informatiques.

Déchetterie du "Pré Luquiens", au fond du chemin du Tirage

Les déchets suivants y sont admis : papier et carton accès permanent, ferraille, bois, objets encombrants, plastic, produits chimiques, restes de peinture, appareils électriques, électroménagers et électroniques, déchets de démolition en petite quantité qui ne sont pas souillés de peinture ou autre produit polluant, verre (accès permanent), végétaux et compostables (accès permanent), huiles végétales et minérales (accès permanent).

La déchetterie du "Pré Luquiens" est ouverte, en général, **deux samedis par mois de 10h00 à 11h00 et deux mercredis par mois de 17h00 à 18h00**, selon le calendrier ci-dessous :

2025

	Novembre	Décembre
Samedi		6
Samedi		20
Mercredi		10
Mercredi	19	24 fermé

2026

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Samedi	3 fermé	7	7	4	2	6
Samedi	17	21	21	18	16	20
Mercredi	7	11	11	8	6	10
Mercredi	21	25	25	22	20	24
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Samedi	4	1 ^{er} férié	5	3	7	5
Samedi	18	15	19	17	21	19
Mercredi	8	5	9	7	11	9
Mercredi	22	19	23	21	25	23

Toutes les catégories de déchets qui ne sont pas listées précédemment font partie de la catégorie "ordures ménagères".

Ces déchets doivent être conditionnés dans les sacs taxés officiels blancs et verts imprimés de l'inscription "**TRIER C'EST VALORISER**" et déposés dans les conteneurs de quartier.

Les sacs taxés sont disponibles à La Petite Epicerie. Le site Internet communal vous renseignera de manière détaillée sur le tri des déchets et le montant des taxes et autres facturations, en relation avec le dépôt des objets encombrants.

Site internet

Le Site Internet mis à jour sera en ligne dès le 1^{er} décembre 2025. Nous comptons sur votre compréhension si certaines informations sont encore manquantes. Le site est appelé à évoluer à mesure des informations, des actualités et autres renseignements. Toutefois, il est rappelé que concernant les avis officiels, seul l'affichage au pilier public fait foi.

Conciergerie

Pour le 1^{er} juillet 2026, nous recherchons une personne pouvant assurer la conciergerie des locaux communaux et de l'Eglise.

Renseignements et cahier des charges auprès de M. Sylvain Hautier, vice-syndic, au 079 215 69 43

13 décembre 2025 Accueil des nouveaux habitants et distribution des sapins

Distribution des sapins dès 10 h 30

Pour les personnes qui désirent un sapin, afin d'éviter trop de pertes, la Municipalité a décidé que, dès cette année, la fourniture des sapins, toujours gratuite, se ferait sur inscription, au moyen du bulletin annexé (dernière page).

Fondue dès 12 h 30

Fondue offerte aux habitants à la salle villageoise dès 12h30, également sur inscription.

Les bulletins d'inscription qui se trouvent en dernière page de ce livret, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration communale ou à envoyer par courriel à commune@juriens.ch jusqu'au **8 décembre 2025**.

Inscription des chiens

Toute acquisition, naissance ou départ/décès d'un chien, en cours d'année, doit être annoncé au Contrôle des habitants. Nous profitons de vous rappeler que vous avez l'obligation de ramasser les déjections de vos animaux lors de vos promenades et qu'il est également interdit de les lâcher dans les prairies et autres champs privés et publics.

AGENDA

Séance du Conseil Général 2025 :

Décembre	4	Budgets 2026 et Statuts Ascovabano
----------	---	------------------------------------

Judi 20 novembre : Vin chaud à La Petite Epicerie de 17h30 à 19h30

Judi 20 novembre : Assemblée de Commune, salle villageoise

Samedi 6 décembre dès 18h au caveau communal : Téléthon organisé par la jeunesse Juriens-La Praz

Jeudi 18 décembre : Noël à l'Eglise suivi de la traditionnelle collation à la salle villageoise

Samedi 3 janvier 2026, dès 20h : loto des USL, salle villageoise

Cultes à Juriens

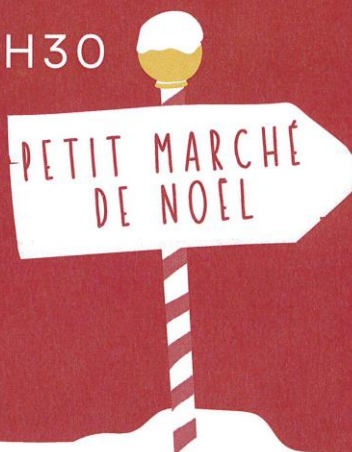
2025		
Décembre	18	Culte de Noël, 19h00 Suivi de la traditionnelle collation à la Salle villageoise
Décembre	20	Culte à Juriens, 18h00
2026		
Janvier	17	Culte à Juriens, 18h00
Février	14	Culte à Juriens, 18h00
Mars	14	Culte à Juriens, 18h00
Avril	18	Culte à Juriens, 18h00
Mai	16	Culte à Juriens, 18h00
Juin	20	Culte à Juriens, 18h00

*Noël s'installe à La Petite
Épicerie de Juriens !*

JEUDI 20 NOVEMBRE

VIN CHAUD

DE 17H30 À 19H30



Venez découvrir notre
coin spécialement aménagé
pour les Fêtes et partager un
verre de vin/thé chaud !


La petite
épicerie
Juriens

*Nous vous attendons nombreux !
L'équipe de La Petite Épicerie*

Promotions de Noël

«Il n'y a qu'en se jetant à l'eau que l'on peut réussir»

Offrez des moments de détente et de bonheur
à la piscine de La Sarraz !

	Membres AIPCV		Non membres	
	Promotion	Tarif 2026	Promotion	Tarif 2026
Abonnement piscine Adulte	120.00	130.00	130.00	140.00
Abonnement piscine Ado/AVS	80.00	90.00	90.00	100.00
Abonnement piscine Enfant	60.00	65.00	70.00	75.00

Commandes du 01.11.2025 au 10.12.2025, paiement au plus tard le 31.12.2025
Envoi garanti avant Noël pour toute commande payée avant le 11.12.2025



AIPCV
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DE LA PISCINE & DU CAMPIU DE LA VENOGGE

Commandes :
admin@piscinedelavenoge.ch ou www.piscinedelavenoge.ch

Bienvenue au Noël du village



Les enfants, les familles, des plus jeunes aux plus âgés,
vous êtes invités à fêter Noël dans votre commune

le samedi 13 décembre à 11h à La Praz (grande salle)
et le jeudi 18 décembre à 19h à Juriens (église)

Les enfants chanteront pour annoncer la joie de Noël et sa lumière.

Pour participer aux chants, nous vous invitons à inscrire votre enfant au plus vite auprès de Natacha Kirchofer (079 575 38 77).
Il pourra ainsi vous présenter en musique ce qu'il aura appris!

Il y est bienvenu même s'il ne participe pas aux autres activités de la paroisse, et quelles que soient vos convictions.

Nicolas Charrière, pasteur





Bulletin d'inscription

Sapins de Noël et fondue

du 13 décembre 2025

Distribution des Sapins :

Nom et Prénom : _____

Nombre de sapins : _____



Inscription pour la fondue :

Nom et Prénom : _____

Nombre de personnes : _____

Notes personnelles ;